

## LETTRE AUX PARENTS sur la formation des enseignants



**SNUipp**

Madame, Monsieur,

Pour un enfant, apprendre ce n'est pas simple. Faire réussir tous les élèves dans leur diversité c'est complexe et absolument nécessaire. C'est notre objectif.

Les attentes envers l'école se sont considérablement renforcées : la maîtrise des nouvelles technologies comme l'apprentissage des langues vivantes, se sont ajoutées récemment.

L'intégration des enfants porteurs de handicap s'est développée. Cela rend le métier d'enseignant plus complexe. Ce qui nécessite donc une formation universitaire et professionnelle de haut niveau.

Le gouvernement a décidé de réformer, dans la précipitation et l'improvisation, la formation des enseignants. Les choix effectués ne nous semblent pas aller dans l'intérêt des élèves. Le contenu de la formation proposée est très peu « pédagogique ». Par ailleurs, comment enseigner sans connaître le développement de l'enfant ?

Une fois reçus au concours, les professeurs stagiaires seront responsables d'une classe sans avoir pour certains, effectué aucun stage devant les élèves. Seul le maintien d'une année de formation professionnelle en alternance, organisée par l'IUFM pour les lauréats au concours permettra de garantir une formation professionnelle de qualité, qui n'aille pas à l'encontre du bon fonctionnement de l'école et de la réussite des élèves.

Enseigner est un métier qui s'apprend. C'est la raison pour laquelle, le 15 décembre, les formateurs, les étudiants et les enseignants seront mobilisés, dans les IUFM et les écoles pour exiger une toute autre réforme de la formation. Nous comptons sur votre compréhension et votre soutien pour défendre une formation professionnelle de haut niveau pour tous les enseignants.

Les enseignants de l'école



**SNUipp**



École :

Commune :

### MOTION du CONSEIL des MAITRES Stages en responsabilité

Le ministère de l'Éducation nationale propose désormais, dans le cadre de la réforme de la formation des enseignants, des stages en responsabilité aux étudiants inscrits en préparation au concours à l'IUFM ou en première année de master à l'université.

Nous sommes résolument aux côtés des étudiants qui veulent devenir professeur des écoles et qui souhaitent une formation en alternance comprenant des stages préparés, correctement accompagnés et faisant l'objet d'un véritable travail de formation.

Nous dénonçons vigoureusement l'organisation de ces stages en responsabilité qui pourraient mettre les étudiants en difficulté dans le cadre d'une découverte brutale de la classe sans véritable formation professionnelle. Cette organisation va à l'encontre du bon fonctionnement de l'école et de la réussite des élèves.

Nous dénonçons également l'utilisation des étudiants en stage comme moyens d'enseignement pour compenser les insuffisances de postes budgétaires (compensation des décharges de direction d'école, remplacement des maîtres absents, ...).

Nous demandons le maintien d'une année de formation professionnelle (stagiaire) organisée par l'IUFM pour les lauréats au concours de façon à garantir une formation professionnelle de qualité aux étudiants qui ne désorganise pas le fonctionnement des écoles.

Signature des enseignants

• Motion à remplir, à signer et à nous adresser : Maison des syndicats - SNUipp/FSU - 17 rue Bizet - 26000 VALENCE  
Nous les transmettrons en nombre à l'IA et au Ministre.

• Lettre aux parents à distribuer dans le cadre de la journée du 15 décembre

# 15 décembre : consignes



*Enseigner,  
un métier qui s'apprend ...  
sauf pour le ministre.*

## Motion

Le conseil de maîtres remplit et signe la motion (voir page 5).  
Nous l'adresser ensuite par courrier : nous les transmettrons en nombre à l'inspecteur d'académie et au ministre.

## Le 15 décembre



**Affichage dans toutes les écoles à destination des parents de l'affiche en encart dans ce bulletin.**

**Distribution de la lettre aux parents à toutes les familles.**



**Rendez-vous  
à l'assemblée générale  
à l'IUFM de Valence  
à partir de 16h30  
à l'amphithéâtre.**



# 15 décembre 2009

FORMATION ECOLE

Assemblée Générale  
à l'amphithéâtre de l'IUFM  
à 16h30

## Enseigner, un métier qui s'apprend



Enseigner est un métier qui s'apprend... sauf pour le ministre de l'éducation. Qui peut imaginer que des étudiants réussissent le concours de recrutement en juin 2010 et soient responsables d'une classe à l'année en septembre 2010 sans avoir effectué de stages dans une classe ?

C'est pourtant ce que le ministère a prévu en refusant de maintenir l'année de PE2 à l'IUFM !

L'actuel projet de réforme fait le choix d'une formation axée sur les savoirs disciplinaires et attribue une portion congrue à toute formation pédagogique ou professionnelle. Ce projet met fin à l'existence autonome des IUFM en les intégrant complètement à l'Université au risque de perdre leur potentiel de formation et de recherches en éducation.

La polyvalence, qui fait la spécificité du métier d'enseignant du primaire, est niée.

L'année dernière, après plusieurs semaines de mobilisations dans les universités et les IUFM, les ministres ont été contraints de reporter partiellement la mise en œuvre de la réforme en 2011 mais ont enclenché de fait le processus dès cette rentrée. Le gouvernement fait le choix d'une réforme controversée et guidée par la volonté de supprimer des postes.

Travailler à la réussite de tous les élèves nécessite une élévation du niveau de formation et de qualification des enseignants au niveau du master elle doit s'appuyer sur une véritable formation professionnelle et la création d'une offre de masters correspondant au métier de professeur des écoles. Le contraire de l'actuel projet. D'où l'urgence à gagner ensemble un retrait des décrets et l'ouverture de véritables discussions.

Assemblée Générale  
à l'amphithéâtre de l'IUFM à 16h30

**15 décembre**  
journée d'action nationale  
à l'appel de :



SNUipp  
Fédération Syndicale Unitaire  
[www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr)

UNEF

FSU, SNES-FSU, SNUIPP-FSU, SNUEP-FSU, SNESUP-FSU, SNEP-FSU  
UNSA Education, UNSA, SEUNSA, Sup Recherche UNSA,  
A et I UNSA, SNPTES UNSA, SI.EN UNSA  
SGEN CFDT, FERC Sup CGT, CGT Educ'Action  
FCPE UNL FIDL

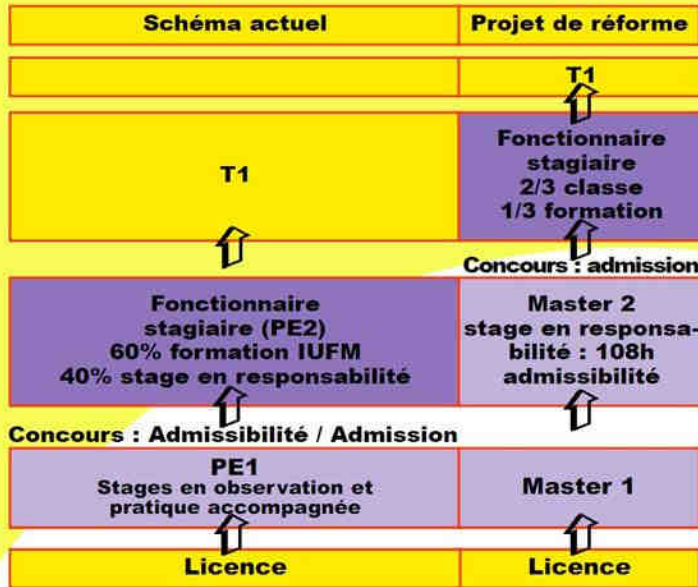
*Si vous souhaitez diffuser ce tract recto-verso,  
passez commande auprès de la section du SNUipp26.*



# La réforme du ministre

*Un projet inadmissible !*

## L'année de fonctionnaire stagiaire



Les lauréats du concours seront à la rentrée suivante en responsabilité d'une classe et bénéficieront d'1/3 de temps de formation professionnelle, contrairement à la situation actuelle où ils sont PE2 à l'IUFM.

Actuellement, rien n'est précisé sur la mise en œuvre de cette formation, ni sur les personnels qui devront l'assurer (IEN, conseillers pédagogiques, PEMF, avec ou sans IUFM...). Elle se déclinerait en compléments de formation disciplinaire et en adaptation à l'emploi avec des modules de maîtrise de la classe, de retour sur les pratiques, de connaissances des autres niveaux d'enseignement... Cette formation s'inscrirait dans une logique de portefeuille de compétences. Il n'y a plus de référence à un jury de validation.

### Pour :

- l'abandon de la réforme, le retrait des décrets et l'ouverture de négociations pour obtenir une véritable formation professionnelle de niveau master,
- la mise en place de masters et des épreuves de concours en M1, articulant les dimensions disciplinaire, pédagogique et professionnelle,
- le développement des IUFM et le maintien de l'année de fonctionnaire stagiaire en alternance avec 60% de formation à l'IUFM, et 40% en stage,
- la mise en place de dispositifs permettant à tous les étudiants d'accéder au métier d'enseignant et l'augmentation de postes au concours.



FSU

**Assemblée Générale  
à l'amphithéâtre  
de l'IUFM  
à 16h30**



Le SNUipp, Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des Écoles et PEGC est un syndicat affilié à la Fédération Syndicale Unitaire.



Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp de la DRÔME (ou des syndicats de la FSU). Conformément à la loi du 8/01/78, vous pouvez y faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp26 - Maison des Syndicats - 17 rue G. Bizet - 26 000 VALENCE.